



## Annexe 1c – Descriptif de la prestation

### Prestation: soutien dans le cadre de l'exercice du droit de visite - accompagnement lors de l'exercice du droit de visite (SEDV en groupe)

Catalogue de prestations:

Prestation ambulatoire

Descriptif de la prestation:

Le père ou la mère qui ne détient pas l'autorité parentale ou n'assume pas la garde effective de l'enfant, d'une part, et son enfant, d'autre part, sont accompagnés dans le cadre d'une rencontre de groupe par une ou un spécialiste pendant les périodes où ils ont le droit réciproque d'entretenir des relations personnelles.

Objectifs supérieurs:

L'enfant dispose d'un cadre protégé dans lequel elle ou il peut rencontrer le parent qui ne détient pas l'autorité parentale ou n'assume pas la garde effective. L'accompagnement favorise une rencontre non conflictuelle entre l'enfant et son parent malgré une situation difficile (conflits entre les parents).

Destinataires de la prestation:

Les enfants qui ne vivent pas en ménage commun avec leurs deux parents.

*Les objectifs de la prestation sont contraignants.*

Objectif 1 de la prestation:

Le droit d'entretenir des relations personnelles est exercé dans le cadre qui a été ordonné, avec l'accompagnement qui a été convenu (forme, lieu, période).

Objectif 2 de la prestation:

L'enfant et celui de ses parents qui est accompagné vivent dans un cadre protégé et adapté à l'enfant une rencontre non conflictuelle et effectuent une activité qui correspond à l'âge de l'enfant.

Objectif 3 de la prestation:

Les parents peuvent exercer leur droit de visite de manière autonome.